



Transport et Infrastructure

Licence Suspension Appeal Board
200-301 Weston Street, Winnipeg MB R3E 3H4
T 204-945-7350 F 204-948-2682
email: lsabmrcboards@gov.mb.ca

Commission d'appel des suspensions de permis
301, rue Weston, bureau 200, Winnipeg (Manitoba) R3E 3H4
Tél. : 204 945-7350 Téléc. : 204 948-2682
Courriel : lsabmrcboards@gov.mb.ca

DEMANDE D'EXEMPTION DU VERROUILLAGE DU SYSTÈME DE DÉMARRAGE DANS UN VÉHICULE D'ENTREPRISE

Nom :	_____		
	Nom de famille	Prénom	Initiale du second prénom
N° du permis de conduire :	_____	Date de naissance :	__ / __ / __
		Mois	Jour

En vertu du paragraphe 279 (22) du *Code de la route*, si elle est convaincue que, pour permettre à un appelant de travailler, il est **nécessaire** de le dispenser des exigences relatives à un dispositif de verrouillage du système de démarrage (dispositif de VSD), la Commission peut l'autoriser à conduire, dans l'exercice de ses fonctions, un véhicule automobile **que possède ou loue son employeur** et qui n'est pas équipé d'un dispositif de VSD approuvé.

Cette exemption **ne** peut être accordée qu'**après** la fin de toute interdiction ordonnée par un tribunal, pendant la durée de toute suspension supplémentaire imposée par la Société d'assurance publique du Manitoba, soit généralement une suspension de cinq ans, de dix ans ou à vie.

En vertu du paragraphe 279 (32) du *Code de la route*, la Commission ne peut modifier une ordonnance ou supprimer l'exigence d'utiliser un dispositif de VSD à moins d'être convaincue, après avoir consulté le registraire des véhicules automobiles, que la modification ou la suppression n'est pas contraire à l'intérêt public.

Par la présente, je demande que la Commission prenne en considération une exemption de l'exigence d'utiliser un dispositif de VSD lorsque je conduis dans le cadre de mon emploi. Je comprends que toute exemption ne s'applique qu'aux véhicules de fonction conduits dans le cadre de mon emploi.

Signature de l'appelant : _____ Date : _____

VOUS DEVEZ INCLURE LES DOCUMENTS SUIVANTS DANS LA PRÉSENTE DEMANDE :

- Une lettre détaillée de votre employeur expliquant pourquoi il est nécessaire que vous soyez exempté du programme de VSD lorsque vous conduisez dans le cadre de votre travail. Veuillez expliquer comment vous gérez l'exigence actuelle d'utilisation d'un dispositif de VSD) et pourquoi cette situation ne peut pas continuer.
- Une lettre détaillée de vous-même expliquant pourquoi l'exemption du dispositif de verrouillage de VSD n'est pas contraire à l'intérêt public.

Veuillez conserver des copies des documents soumis pour